

4.1.19. Oreillons

(MADO)

Définition	Infection virale des glandes salivaires (en particulier des parotides), causée par un paramyxovirus genre Rubulavirus.
Réservoir	Humain.
Période d'incubation	Elle dure généralement de 12 à 25 jours, en moyenne 16 à 18 jours.
Période de contagiosité	De 6 à 7 jours avant et jusqu'à 9 jours après l'apparition de la tuméfaction. Contagiosité maximale 48 heures avant le début des symptômes jusqu'à 5 jours après.
Durée de la maladie	De 3 à 10 jours.
Mode de transmission	Par projection de gouttelettes et par contact avec des sécrétions respiratoires.
Tableau clinique	Fièvre, malaise et enflure unilatérale ou bilatérale des glandes parotidiennes. Souvent asymptomatique (30 %). La maladie est plus sérieuse chez l'adulte.
Complications	Méningite généralement bénigne et sans séquelle. Après la puberté, 20 à 30 % des hommes atteints présenteront une orchite et 5 % des femmes atteintes auront une ovarite. La stérilité est une séquelle rare. Plus rarement : encéphalite, pancréatite, arthrite, thyroïdite et surdité.
Diagnostic	Le diagnostic se fait par observation clinique et est confirmé par la détection du virus (RT-PCR) sur un écouvillonnage buccal (dans les 5 jours suivant le début des symptômes) ou sur un échantillon d'urine (entre 5 et 14 jours après le début des symptômes), également par sérologies (IgM et IgG) ou par culture virale.
Traitement	Il n'y a pas de traitement spécifique. Diète molle sans fruit citrin pour diminuer la douleur aux parotides et un analgésique et antipyrétique au besoin.
Pronostic	Excellent sauf dans les cas de méningo-encéphalite pour lesquels 1 à 4 % de décès sont rapportés.
Prévention	Renforcer les mesures d'hygiène telles que le lavage des mains et l'application de l'hygiène respiratoire (voir 2.3.3). Éviter le partage de verres, ustensiles ou autres objets en contact avec le nez ou la bouche. Programme d'immunisation pour toute la population (voir Protocole d'immunisation du Québec).
Recommandations	Aviser la DSPE. Exclusion de l'école ou du travail jusqu'à 5 jours après le début des symptômes (tuméfaction des glandes parotides). Par la suite, les risques de transmission sont faibles et ne justifient pas que l'exclusion se poursuive. Des mesures d'exclusion spécifiques pourraient s'appliquer pour les personnes immunosupprimées réceptives. Selon les recommandations de la DSPE, envoyer une lettre aux étudiants et parents de la classe du cas ou de l'école.

À NOTER : concernant les « LETTRES AUX PARENTS »

Aucune lettre ne devrait être envoyée si le diagnostic n'a pas été confirmé par un médecin.
Aucune lettre ne devrait être envoyée sans l'accord ou entente préalable avec l'infirmière scolaire du CSSS volet CLSC.
Pour les maladies à déclaration obligatoire (MADO), la DSPE doit toujours être avisée afin de valider la démarche.

Date : _____

AUX ÉLÈVES ET AUX PARENTS

OBJET : Oreillons à l'école

Il y a actuellement des cas d'oreillons à l'école de votre enfant. Nous aimerions donc vous transmettre certaines informations concernant cette maladie.

QU'EST-CE QUE LES OREILLONS ?

C'est une maladie virale causant le gonflement douloureux des glandes salivaires situées devant et sous les oreilles. Elle s'accompagne aussi de fièvre, de maux de tête et de malaises généraux. Elle peut aussi causer certaines complications telles qu'une inflammation des testicules ou des ovaires, ou bien des enveloppes du cerveau (méningite).

COMMENT SE TRANSMET LA MALADIE ?

Par le contact avec les gouttelettes de salive d'une personne infectée. La période de contagion maximale est de 2 jours avant et jusqu'à 5 jours après l'apparition des gonflements.

COMMENT SE PROTÉGER ?

La vaccination est le meilleur moyen de protection. Le vaccin utilisé est un vaccin combiné qui protège contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. Ce vaccin est prévu au calendrier régulier de vaccination dès l'âge de 12 mois.

Les personnes nées avant 1970, les personnes avec une prise de sang attestant de la présence des anticorps contre les oreillons et celles ayant une preuve écrite qu'elles ont reçu 1 dose du vaccin sont considérées protégées contre cette maladie et n'ont pas besoin d'être vaccinées.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

Pour être protégé contre cette maladie, votre enfant doit avoir reçu une dose de vaccin à l'âge de 12 mois ou après. S'il n'est pas vacciné adéquatement, prenez rendez-vous avec votre CSSS ou votre médecin. À noter qu'un vaccin administré maintenant ne le protégera pas contre le contact qu'il vient d'avoir mais pour ceux qui pourraient survenir.

Si votre enfant présente les symptômes mentionnés plus haut, ou s'il est immunosupprimé, consultez votre médecin.

Les personnes qui présentent des symptômes devraient rester à la maison au moins 5 jours suivant l'apparition du gonflement des glandes salivaires. Afin de réduire la transmission de la maladie, il est important d'appliquer des mesures d'hygiène telles que le lavage des mains et l'application de l'hygiène respiratoire (lors d'éternuement ou de toux, utiliser un mouchoir et en l'absence de mouchoir, utiliser le pli du coude ou le bras).

Merci de votre collaboration.

Infirmière scolaire